

2023-3225
2023-12-29

K-G Insecticide XII pour Insectes Rampants

PULVÉRISATEUR SOUS PRESSION DE CONTACT ET À EFFET RÉSIDUEL

INSECTICIDE POUR FISSURES, CREVASSES ET TRAITEMENT LOCALISÉ

Pour usage intérieur et extérieur sur les surfaces extérieures des bâtiments et patios, porches et terrasses, pour tuer fourmis, tiques américaines et tiques brunes du chien, anthrènes de tapis, puces de chat, pollénies du lombric, coquerelles, grillons, puces de chien, perce-oreilles, mouches domestiques, mille-pattes, cloportes communs, araignées, lépismes argentés.

DOMESTIQUE

PRÉCAUTION



EXPLOSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPES ACTIFS:

Pyréthrine	0.050%
n-octylbicycloheptène-dicarboximide	0.250%
Perméthrine	0.200%

D'HOM. 23602 LOI SUR LES P.A.

CONTENU NET 150-550 g

PLZ CORP.
8001 Keele Street
Vaughan, Ontario L4K 1Y8
905-669-9855

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion:** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. **NE PAS** faire boire de liquide à la personne. **NE JAMAIS** rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. **En cas d'inhalation:** Amener la personne à l'air libre. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes. L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes d'exposition peuvent comprendre des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des céphalées ou des étourdissements. ”””

MISES EN GARDE:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut être nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Assurer une ventilation adéquate de la zone traitée. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler la pulvérisation du produit. Se laver soigneusement avec du savon et de l'eau chaude après utilisation. .
CONTENU SOUS PRESSION. **NE PAS** placer dans l'eau chaude ou près de radiateurs, de fours ou d'autres sources de chaleur, ou entreposer à une température ambiante supérieure aux 50°C. **NE PAS** perforer ou incinérer le contenant.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES : Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer ce produit à proximité de plantes en fleurs. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer qu'en soirée, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible l'exposition des zones non ciblées.

MODE D'EMPLOI

Pour usage comme traitement localisé ou dans les fissures et les crevasses pour lutter contre les insectes listés sur le panneau avant.

DIRECTIVES GÉNÉRALES : BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. Tenir la canette à environ 30 cm de la surface et pulvériser jusqu'à ce que la surface soit humide. Des applications à fond formeront un enduit qui se répandra dans les fentes et les fissures pour

lutter contre les insectes..

L'application de ce produit sur un bardage en vinyle ou en aluminium (surtout s'il est de couleur pâle, à prît de l'âge, a été exposé longtemps aux intempéries ou est endommagé de toutes autres façons) peut causer des taches, des blanchissements ou de la décoloration. Certains facteurs, comme la chaleur extrême et l'exposition directe au soleil peuvent promouvoir les dommages. Toujours traiter au préalable une petite surface peu apparente pour vérifier la solidité de la couleur et la résistance aux taches. Vérifier 30 minutes plus tard pour la présence de taches. Peu importe les résultats de l'essai, **NE PAS** appliquer sur du bardage en vinyle ou en aluminium lorsque celui-ci est directement exposé au soleil ou lors de la chaleur du jour. (**NE PAS** appliquer sur des tapisseries, du papier peint ou du matériel similaire qui est susceptible d'être taché.).

Limitations d'utilisation pour toutes les utilisations

- **NE PAS** appliquer ce produit au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. à l'intérieur dans : greniers, vides sanitaires, petites salles de rangement, placards ; et à l'extérieur sur les avant-toits, les soffites).
- Également, pour l'utilisation à l'intérieur : Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les fenêtres et les portes ou encore, en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air.
- Couvrir les aquariums pendant l'utilisation.
- **NE PAS** appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents.
- **NE PAS** permettre aux personnes ou aux animaux de compagnie de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché.
- **NE PAS** laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.
- **NE PAS** appliquer sur les personnes, les animaux domestiques, le bétail ou les sources d'électricité.
- **NE PAS** appliquer sur le mobilier, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements.
- Lorsqu'appliqué à l'extérieur : **NE PAS** appliquer dans des zones de culture d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes).
- Lorsqu'appliqué à l'extérieur sur les surfaces extérieures des bâtiments et des structures indiquées: **NE PAS** traiter le sol, les surfaces gazonnées ou d'autres formes de végétation à proximité du site de traitement.
- **NE PAS** appliquer sur un plan d'eau.
- **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.
- **NE PAS** appliquer sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés aux humains et aux animaux. Recouvrir toutes les surfaces, l'équipements et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés aux

humains et aux animaux, ou ou les laver à fond après le traitement. Jeter tout aliment destiné à la consommation humaine ou animale ayant été contaminé par la solution pulvérisée.

POUR USAGE INTÉRIEUR DANS LES BÂTIMENTS ET POUR USAGE EXTÉRIEUR SUR LES SURFACES EXTERNES DES BÂTIMENTS ET SUR LES VÉRANDAS, LES PATIOS ET LES TERRASSES

Comment appliquer :

NE PAS APPLIQUER EN TRAITEMENT DE L' AIR AMBIANT, EN TRAITEMENT PÉRIMÉTRIQUE OU EN TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ. Appliquer uniquement dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses, ou comme traitement localisé à l'intérieur ou à l'extérieur. Un traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer le produit directement dans des ouvertures étroites à la surface du bâtiment. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures. Un traitement localisé s'agit de l'application localisée du produit sur une superficie de moins de 0,2 mètre carré. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher et la surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce (à l'intérieur) ou de la surface totale traitée (à l'extérieur).

Usage à l'intérieur :

Pour tuer les fourmis, anthrène des tapis, coquerelles, grillons, perce-oreilles, mille-pattes, cloportes communs, araignées, lépismes argentées.

Appliquer SEULEMENT en pulvérisation grossière sur les surfaces infestées jusqu'à ce que celles-ci soient mouillées, en déplaçant le jet assez rapidement pour éviter un mouillage excessif des surfaces et un gaspillage du produit. Traiter soigneusement les surfaces dans les endroits difficiles d'accès à l'intérieur des structures, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds ; le long des plinthes et derrière celles-ci ; autour des conduites et des réservoirs d'eau ; les murs derrière et les planchers sous les électroménagers (p. ex. réfrigérateurs et cuisinières) et les meubles (p. ex. les tiroirs, les armoires et les unités de rangement) ; autour des éviers, des drains et des tuyaux ; autour des parois intérieures des fondations ; autour des poubelles ; des zones localisées de planchers et de couvre-planchers ; et les points d'entrée (p. ex. autour des fenêtres et des portes). **NE PAS** dépasser 9 secondes/m². Les traitements indiqués ne doivent être répétés qu'après 7 jours si le problème persiste ou réapparaît.

Pour lutter contre les tiques américaines et brunes du chien, les puces des chiens et des chats :

NE PAS appliquer sur : literie des animaux de compagnie, mobilier, matelas, linge, jouets ou vêtements. Appliquer sur les surfaces intérieures des bâtiments, y compris les fissures et les crevasses des murs et des sols, le long et derrière les plinthes, les cadres de fenêtres et de portes, et les zones localisées de planchers et de couvre-planchers. **NE PAS** dépasser 9 secondes/m². Le traitement ne doit être répété qu'après 7 jours si le problème persiste ou réapparaît. **NE PAS PULVÉRISER LES ANIMAUX DE COMPAGNIE AVEC CE PRODUIT.** Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Pour supprimer efficacement les puces et les tiques à l'intérieur, nettoyer tout endroit utilisé par l'animal de compagnie. Cela comprend le nettoyage à l'aspirateur des planchers, des tapis et des

meubles (jeter le sac de l'aspirateur après l'emploi) et le lavage de la literie, des lieux où habite l'animal, ainsi que des lieux adjacents.

USAGE À L'EXTÉRIEUR :

Pour tuer les araignées, cloportes communs, perce-oreilles, coquerelles, grillons, fourmis, anthrène des tapis, mille-pattes, lépismes argentées, puces des chiens et des chats, tiques américaines et brunes du chien, mouches domestiques et pollénies du lombric

Pour utilisation comme traitement localisé seulement sur les surfaces extérieures des bâtiments, poubelles et sur les porches, les patios et les terrasses. Appliquer sous forme de pulvérisation à gouttelettes grossières sur les surfaces extérieures des fondations, autour des appareils d'éclairage et aux endroits où les insectes listés pénètrent (par exemple, les moustiquaires, les portes, les cadres de fenêtres). Ce produit peut aussi être appliqué aux poubelles et des zones localisées des porches, patios et terrasses. Les mouches domestiques et les pollénies du lombric sont tuées lorsqu'elles se posent et rampent sur les surfaces traitées. **NE PAS** dépasser 9 secondes/m². Le traitement ne doit être répété qu'après 14 jours si le problème persiste ou réapparaît.

ENTREPOSAGE :

Entreposer ce produit loin des aliments destinés aux humains ou aux animaux. **NE PAS** entreposer à une température ambiante supérieure aux 50°C

ÉLIMINATION:

- Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la valve pour le vider complètement.
- **NE PAS** perforer ou incinérer.
- **NE PAS** réutiliser les contenants vides.
- Jeter dans les ordures ménagères. Les produits non utilisés ou partiellement utilisés doivent être éliminés dans des sites d'élimination des déchets dangereux désignés par la province ou la municipalité.